

VIVRE MAZAN AUTREMENT

Liste Participative, Sociale, Ecologique et Solidaire

Mazan, le 28 février 2020

Au Conseil d'administration de l'association des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras

Mesdames, Messieurs,

Voici ma réponse à votre courrier reçu le 26 février dans lequel vous exprimiez vos questionnements, vos propositions et vos informations.

Depuis 6 ans, comme conseiller municipal d'opposition, avec les membres de mon groupe (dont certains habitent les Garrigues), j'ai rencontré à plusieurs reprises votre Président, votre Vice-Présidente et des habitants du quartier. Ils m'ont exprimé leurs attentes. Je les ai remontées à l'équipe municipale en place. Cela s'est traduit aussi par un article paru en mars 2018 dans le bulletin municipal :

Zoom sur Les Garrigues

Les Garrigues : un quartier en pleine mutation au développement anarchique.

Avec l'annonce du gel des constructions pour 10 ans dans le cadre du PLU, les propriétaires ont rapidement mis à la vente leurs terrains constructibles.

De champêtre, avec 500 nouvelles constructions et un apport de 1500 à 2000 nouveaux mazanais dans les prochaines années, il devient un quartier urbain à part entière.

A terme, il va concentrer quasiment la moitié de la population de Mazan, soit l'équivalent d'un village comme Caromb.

Les habitants (anciens, nouveaux et futurs) sont en droit d'exiger en toute légitimité une véritable urbanisation :

- des voies cyclables et piétonnières pour se rendre au centre-ville en toute sécurité avec des carrefours correctement aménagés
- des transports scolaires pour les enfants des écoles primaires
- des chaussées rénovées pour faire face aux dégradations accrues du fait de l'importance du trafic des poids lourds et des voitures
- un réseau d'évacuation des eaux pluviales : les voies se transforment en torrents à la moindre pluie en raison de l'imperméabilisation accrue des sols
- des infrastructures : un terrain de sport, des services, des commerces, une école ?

Une concertation avec les habitants, et leur association (près de 200 adhérents), de ce futur quartier urbain est indispensable pour prendre en compte leurs besoins, leurs propositions : en bref la réalité du terrain.

La politique municipale actuelle semble indifférente à la vie de la moitié de sa population, aussi on peut poser la question : **Quel avenir pour les Garrigues ?**

Toutes ces propositions que nous avons faites et dont la municipalité sortante n'a pas tenu compte, nous les reprenons dans notre programme consultable sur www.vivre-mazan-autrement.

Concernant :

- le respect des réglementations, vous pouvez être assurés que nous exercerons notre pouvoir de police
- la sécurité incendie, elle relève de la responsabilité de la commune, il va sans dire que les bornes seront prises en charge par la commune
- l'éclairage public, nous partageons votre souci du respect de la biodiversité
- le terrain associatif, il pourrait faire l'objet d'un projet financé par le budget participatif que nous proposons aux mazanais

Pour conclure, si nous sommes élus, nous vous rencontrerons rapidement après notre élection pour programmer les actions à réaliser dans votre quartier.

Annie CAIZERGUE, membre de notre liste, sera chargée du suivi de ce dossier.

Pour échanger directement avec nous, nous vous invitons à venir nous rencontrer les samedis et dimanches matin au 689, chemin des Teyssières et au 111, avenue des Amandiers ainsi qu'à nos prochaines réunions publiques les jeudis 5 et 12 mars à la salle de l'Allée à 20h30.

Bonne réception

Pour la liste Vivre Mazan Autrement
Jean-François CLAPAUD